



Chantal Soucy
Présidente du Cercle des femmes parlementaires du Québec
Vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Députée de Saint-Hyacinthe

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Le Cercle des femmes parlementaires du Québec dépose une motion pour reconnaître la charge mentale et le travail invisible des femmes

QUÉBEC, le 10 mars 2020 – Une motion pour reconnaître la charge mentale et le travail invisible des femmes a été déposée par le Cercle des femmes parlementaires du Québec et sa présidente, Chantal Soucy, le 10 mars 2020 à l'Assemblée nationale du Québec.

La motion s'est inscrite dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes et les membres du comité restreint du Cercle des femmes parlementaires du Québec se sont exprimées en chambre.

Geneviève Hébert — députée de Saint-François a lu le libellé de la motion et ensuite, Chantal Soucy — députée de Saint-Hyacinthe, Paule Robitaille — députée de Bourassa-Sauvé, Christine Labrie — députée de Sherbrooke et Méganne Perry Mélançon — députée de Gaspé ont pris part au débat portant sur la motion.

Les femmes du comité restreint du Cercle des femmes parlementaires du Québec sont très heureuses d'avoir uni leurs forces pour discuter de ce sujet à l'Assemblée nationale du Québec et ainsi, pousser la réflexion plus loin.

Citations

« Les phénomènes de charge mentale et de travail invisible touchent davantage les femmes, ce qui peut contribuer à leur appauvrissement économique. Tous doivent en prendre conscience pour que la charge mentale et du travail invisible soient mieux répartis entre les hommes et les femmes, » indique Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente du Cercle des femmes parlementaires du Québec.

« La motion d'aujourd'hui répond à une préoccupation que j'entends régulièrement lors de mes activités en circonscription. Prenons les mesures nécessaires afin de contrer les stéréotypes qui perpétuent l'iniquité homme-femme dans ces tâches invisibles, » avance Geneviève Hébert, députée de Saint-François

« Les femmes ne choisissent pas de prendre la charge émotionnelle et mentale, pas plus que le travail invisible n'est une vocation quelconque. Nous portons encore toutes et tous des biais inconscients, » ajoute Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé.

« Pourquoi on appelle ça le travail invisible, si on sait très exactement de quoi on parle, et qu'on le voit au quotidien autour de nous? Parce qu'il est invisible aux yeux de notre système économique, » explique Christine Labrie, députée de Sherbrooke.

« Le travail invisible doit être reconnu à sa juste valeur et susciter des réflexions et des discussions non seulement à la maison, mais dans l'ensemble de la société, » propose Méganne Perry Mélançon, députée de Gaspé

Pour visionner la présentation de la motion et les interventions pendant le débat :
<https://youtu.be/BexHPjdwHgU>

- 30 -

Jean-Charles Del Duchetto
Chef de cabinet adjoint – Cabinet de la vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente du
Cercle des femmes parlementaires du Québec
Tél. : 514-229-0591
Jean-Charles.DelDuchetto@assnat.qc.ca